

Assurance chômage 2014-2017 - Négociations UNEDIC

**Chômeurs-ses, précaires ou autres salarié-es,
intermittent-es, intérimaires, temps-partiels, Cdd, contractuel-les... : ensemble pour
DÉFENDRE NOS DROITS ET EN GAGNER DE NOUVEAUX !**

Mobilisation comme chaque jour de « négociation »

Jeudi 13 mars 14h manifestation unitaire

*A l'appel de nombreuses organisations syndicales et associatives d'intermittent-es, chômeurs
et précaires, intérimaires et de lutte contre le chômage et la précarité..*

de la place de l'Odéon vers le Medef

55, avenue Bosquet M° Ecole Militaire pour un rassemblement et des initiatives

La situation est révoltante : plus de 6 millions de personnes inscrites à Pôle-emploi (malgré les nombreuses radiations). Moins de la moitié des chômeurs officiels est indemnisée par l'assurance chômage (ARE). D'autres perçoivent les misérables minima que sont l'ASS et le RSA. Pas de point retraite pour ce dernier. Un quart des chômeurs serait sans aucun revenu personnel. Et toujours plus d'offres d'emplois précaires et mal payés, d'expulsions, de monde aux Restos du cœur.

Les raisons sont connues, les solutions aussi :

- Des durées d'indemnisation par l'assurance chômage visiblement trop courtes : le premier motif de sortie est la « fin de droit » et non pas la « reprise d'emploi »,
- L'ouverture de droits à ASS et au RSA est basée entre autres sur la situation du foyer et non pas sur celle de la personne. Le montant de ces allocations est misérable.
- L'accès des *jeunes de moins de 25 ans* au RSA rendu quasi-impossible par la condition d'emploi qui n'est imposée qu'à eux, de 2 ans à temps plein durant les 3 dernières années.
- L'âge du départ à la retraite à taux plein.

Un moyen simple pour réduire les résistances, imposer la baisse des salaires d'embauche, la dégradation des conditions de travail...

Pendant ce temps, le patronat obtient encore du gouvernement et avec le soutien de certains syndicats, des dizaines de milliards d'aide toujours sans contrepartie, cette fois grâce au Pacte de responsabilités.

Mais le patronat en veut toujours plus et refuse de payer sa part ! Les organisations patronales refusent toujours la hausse des cotisations sociales et préfèrent l'emprunt de milliards d'euros sur les marchés financiers. Et sous prétexte de faire des économies, les mêmes proposent coup sur coup de réduire les droits des intérimaires, des intermittents, des autres chômeurs en activités réduites, des futur des licenciés, des seniors...

Ni régression, ni statu quo, mais des droits nouveaux ! Que l'on soit indemnisé en ARE, ASS, RSA ou sans revenu, sous contrat de travail de quelques heures ou quelques jours par mois ou plus jamais, notre intérêt commun est de nous mobiliser *maintenant*. A nous d'utiliser cette période de *négociation* pour rendre visibles les problèmes de chômeurs et précaires et enclencher la mobilisation qui nous permettra de **gagner ensemble la garantie d'un revenu personnel en aucun cas inférieur au SMIC mensuel, pour toutes et tous !** Parce qu'un autre est possible !

Et si le patronat-uni obtenait la signature d'organisations syndicales, le gouvernement aurait quelques semaines pour accepter ou refuser d'agréer ce texte amputant les droits des chômeurs et précaires.

Un emploi c'est un droit ! Un revenu c'est un du !!!



Agir ensemble contre le Chômage !

www.ac-chomage.org Adresse postal : 21^{ter} rue Voltaire 75011 Paris

Permanence Anti-RADiations PARAD

le lundi à 15h puis à 17h Informations et discussions

Bourse du travail 3, rue du château d'eau M° République

Sur **FPP 106.3 FM** l'émission **MODES D'EMPLOI** le vendredi 20h³⁰ - 21h³⁰